

BULLETIN  
INTERNATIONAL

*DES*  
SOCIÉTÉS  
*DE LA*  
CROIX-ROUGE

Publié par le  
Comité International  
fondateur de  
cette institution

# Comité international de la Croix-Rouge

## EXTRAIT DES STATUTS

**ARTICLE PREMIER.** — Le Comité international de la Croix-Rouge (C. I. C.-R.), fondé à Genève, en 1863, et consacré par des décisions des Conférences internationales de la Croix-Rouge, est constitué en une association régie par les art. 60 et suivants du Code civil suisse, et possède, en conformité, la personnalité civile.

**ART. 2.** — Le C. I. C.-R. est une institution indépendante ayant son statut propre dans le cadre des statuts de la Croix-Rouge internationale.

**ART. 3.** — Le C. I. C.-R. a son siège à Genève.

**ART. 4.** — Le C. I. C.-R. a notamment pour but :

a) de travailler au maintien et au développement des rapports des Sociétés nationales de la Croix-Rouge entre elles ;

b) de maintenir les principes fondamentaux et uniformes de l'institution de la Croix-Rouge, savoir : l'impartialité, l'indépendance politique, confessionnelle et économique, l'universalité de la Croix-Rouge et l'égalité des Sociétés nationales ;

c) de reconnaître toute Société nationale nouvellement créée ou reconstituée en conformité des principes de la Convention de Genève, et de porter cette constitution régulière à la connaissance de toutes les Sociétés nationales existantes.

d) d'être un intermédiaire neutre, dont l'intervention est reconnue nécessaire, spécialement en cas de guerre, de guerre civile ou de troubles intérieurs ;

e) de recevoir toute plainte au sujet de prétendues infractions aux Conventions internationales, et, en général, d'étudier toutes questions dont l'examen par un organe spécifiquement neutre s'impose ;

f) de coordonner les efforts pour soulager les victimes de la guerre des maux qui sont la conséquence de la guerre, des calamités civiles ;

g) de travailler au développement et à la préparation du personnel et du matériel sanitaire nécessaire pour assurer l'activité de la Croix-Rouge en temps de guerre, en collaboration avec les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et les Services de santé militaires des Etats ;

h) d'assumer les fonctions qui lui sont dévolues par les conventions internationales ;

i) de s'occuper en général de tout ce qui concerne les relations entre les Sociétés de la Croix-Rouge, en temps de paix comme en temps de guerre, dans le domaine des secours aux blessés et aux malades de la guerre, ainsi que dans celui de l'action en faveur des prisonniers de guerre.

En vertu de ses statuts, le Comité international de la Croix-Rouge possède la personnalité civile qui lui permet de recevoir légalement, des legs.

### Formule à utiliser dans un testament :

*Je soussigné... déclare léguer au Comité international de la Croix-Rouge, à Genève,*

*la somme de . . . . .*

*legs à acquitter franc de tous droits par ma succession.*

*(lieu, date et signature).*

Le Comité international, dont toutes les ressources sont consacrées à l'accomplissement de sa tâche, sera toujours très reconnaissant aux personnes qui voudront bien se souvenir de son œuvre.

*Compte de chèques postaux en Suisse I. 928.*

# Comité International

---

## Le Comité international et la guerre.

Voir ci-dessus, p. I.

## Commission mixte de secours de la Croix-Rouge internationale.

Voir ci-dessus, p. 18.

## Communiqués du Comité international de la Croix-Rouge

---

*L'Agence centrale des prisonniers de guerre a expédié  
plus de 10 millions de lettres*

*Communiqué n° 121.*

Genève, le 15 décembre 1941.

Ces jours-ci, au début de sa troisième année d'activité, l'Agence centrale des prisonniers de guerre à Genève a expédié sa dix millionième lettre.

Fondée au mois de septembre 1939 par le Comité international de la Croix-Rouge, l'Agence centrale n'a pas cessé de multiplier ses efforts en faveur des victimes du conflit actuel. De 30 qu'ils étaient au début, le nombre des collaborateurs volontaires et rémunérés a passé en peu de mois à plusieurs centaines et il dépasse aujourd'hui 3500. Il a fallu trouver place pour tous ces travailleurs, pour les fichiers, les archives et les services d'expédition du courrier et de divers secours matériels. Depuis des mois le palais du Conseil général est devenu trop petit. Le musée Rath, puis l'ancien immeuble de la Société de Banque suisse à la Corra-

# *Comité International*

terie et plusieurs appartements ont dû être occupés, et ils le sont encore.

Quelques chiffres : pour 10 millions de lettres expédiées par l'Agence des prisonniers de guerre, il faut en compter près de 8 millions qui sont arrivées à Genève. Le nombre quotidien des lettres envoyées gravite autour de 30.000, alors que celui des plis reçus dépasse généralement 20.000. Et les circonstances présentes donnent à penser que ces chiffres seront bientôt dépassés.

## *Laboratoire de photocopie de l'Agence centrale des prisonniers de guerre*

*Communiqué n° 122.*

Genève, le 18 décembre 1941.

Le laboratoire de photocopie de l'Agence centrale des prisonniers de guerre à Genève, qui assure la reproduction photographique multipliée des listes officielles de prisonniers de guerre, des cartes d'avis de capture envoyées par ceux-ci à l'Agence de Genève, des actes de décès et de nombreux documents, vient d'être doté d'un nouvel équipement, qui complète ses installations antérieures.

Il s'agit d'un appareil Kontophot-Goerz, avec objectif Dagor, obligeamment mis à la disposition du Comité international par le Département militaire fédéral, à Berne.

Cet appareil très perfectionné permet le tirage — en agrandissements, en réductions ou en copies du format exact de l'original — de 4 à 500 photographies par jour.

Ainsi cette section technique de l'Agence qui, depuis le début de son activité a fourni 1.200.000 photographies, pourra assurer le travail toujours croissant auquel elle doit faire face.

## *Le Service yougoslave de l'Agence centrale des prisonniers de guerre*

*Communiqué n° 123.*

Genève, le 18 décembre 1941.

L'Agence centrale des prisonniers de guerre à Genève a constitué depuis plusieurs mois un service spécialement chargé des cas de recherches ou d'enquêtes concernant les militaires et les civils yougoslaves.

# *Comité International*

Le fichier militaire du service yougoslave renferme actuellement 350.000 cartes environ, réparties en 660 boîtes. Dans ce fichier se trouvent mentionnés non seulement les officiers et soldats encore prisonniers en Allemagne ou en Italie, mais aussi les militaires d'origine croate, slovène, macédonienne, dalmate, monténégrine, bosniaque, herzégovinienne, allemande, hongroise, roumaine, libérés après leur capture et rendus peu à peu à leurs foyers.

Le fichier des civils yougoslaves comprend de son côté 2150 cartes de recherches ou de renseignements.

Les nombreuses démarches entreprises par ce service nécessitent l'emploi de treize langues : albanais, allemand, anglais, bulgare, croate, français, grec, hongrois, italien, judéo-espagnol, russe, serbe, slovène ; les caractères d'écriture utilisés sont au nombre de 4 ; latin, gothique, cyrillique, grec.

Ces multiples complications ont pu être surmontées grâce au concours de collaborateurs possédant les connaissances linguistiques, géographiques, et ethniques indispensables à l'examen de cas, souvent très différents les uns des autres.

Aujourd'hui, le personnel attaché au service yougoslave est rompu aux difficultés de ces recherches. Son expérience et la coordination méthodique des démarches entreprises, lui permettent d'atteindre à des résultats toujours plus directs et plus précis.

## *A l'Agence centrale des prisonniers de guerre La « Section coloniale »*

*Communiqué n° 124.*

Genève, le 30 décembre 1941.

Le grand nombre de soldats coloniaux des armées françaises faits prisonniers en mai et juin 1940 a obligé l'Agence centrale des prisonniers de guerre de créer un service spécial dit « Section coloniale ». Celle-ci s'efforce aujourd'hui encore d'établir et de maintenir les relations entre les prisonniers et leurs familles, qui habitent, pour la plupart, l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, l'Afrique occidentale ou Madagascar.

Une trentaine de personnes spécialement recrutées parmi ceux des citoyens suisses qui ont résidé en Afrique, s'occupent de classer par ordre d'affectation militaire les fiches des prisonniers. La raison pour laquelle ce classement n'est pas alphabétique se trouve dans le grand nombre des dialectes africains. Il faut en

# Comité International

compter une cinquantaine, et, quoique le français soit la langue généralement employée, une connaissance approfondie des idiomes, et surtout de leur répartition géographique, est nécessaire pour arriver à la plus grande exactitude.

Les divers fichiers de la Section coloniale représentent plus de 90.000 fiches et environ 68.000 cartes d'avis de capture.

## *Délégation du Comité international dans le Proche-Orient.*

*Communiqué n° 125.*

Genève, le 12 janvier 1942.

Depuis plus de deux ans, le Comité international de la Croix-Rouge a été représenté en Egypte et dans le Proche-Orient par le Dr Georges Vaucher, qui a accompli bénévolement avec un grand dévouement la tâche qui lui a été confiée.

D'entente avec M. Vaucher, le Comité international de la Croix-Rouge a procédé à une réorganisation de sa représentation au Caire. Désormais, M. Vaucher demeurera chargé des rapports avec les autorités égyptiennes, tandis que les rapports avec les autorités militaires britanniques et la visite des camps et hôpitaux de prisonniers de guerre seront du ressort d'une mission à la tête de laquelle le Comité a placé le Dr A. Vischer, de Bâle. Ce dernier, qui vient d'arriver au Caire, est assisté du Dr Pierre Descœndres, qui est au service du Comité depuis deux années en qualité de délégué, et de M<sup>lle</sup> Marthe Hentsch, collaboratrice de l'Agence centrale des prisonniers de guerre à Genève, chargée plus particulièrement de coordonner le travail du bureau du Caire avec les services de Genève.

Le Comité international de la Croix-Rouge compte que ce renforcement de sa délégation dans le Proche-Orient aura d'heureux résultats pour l'ensemble de son activité en faveur des victimes de la guerre, militaires et civiles, de toutes nationalités.

# Comité International

## Liste des principaux articles consacrés au Comité international de la Croix-Rouge et à l'Agence centrale des prisonniers de guerre, à Genève.

(avril-septembre 1941)<sup>1</sup>

### AVRIL 1941<sup>2</sup>

... Publication consacrée au Comité international de la Croix-Rouge, colonel THOMANN. Das Werk des Internationalen Komitees von Roten Kreuz. Die Zentrale für Kriegsgefangene (*Veska Zeitschrift*, Lucerne avril 1941).

A. GUI SAN : Le Comité international de la Croix-Rouge et l'Agence des prisonniers de guerre (*Veska Zeitschrift*, Lucerne, avril 1941).

... Switzerland carries on as good Samaritan (*The Canton Repository*, Canton, U.S.A., 20 avril 1941); (*The Mayfield Messenger*, Mayfield, U.S.A., 21 avril 1941); (*The Daily Colonist*, Victoria B.C., U.S.A., 27 avril 1941).

### MAI 1941<sup>2</sup>

D<sup>r</sup> J.-R. THIRSTEIN : Switzerland still carries on (*The Mennonite*, North Newton, Kansas, 13 mai 1941).

... Switzerland carries on as the good Samaritan of war-torn Europe. Overflow of International Red Cross work at Geneva taken over by 20 swiss towns (*Schweizer Journal*, San Francisco, 7 mai 1941).

... War Prisoners (*The American Observer*, Washington D.C., 26 mai 1941).

### JUIN 1941<sup>2</sup>

... Switzerland carries on as the good Samaritan of war-stricken Europe (*Allied-American News*, San Francisco, Cal., 1<sup>er</sup> juin 1941); (*Courier-Post*, Camden, N.J., 11 juin 1941).

... Un recuerdo de Solferino — El libro que conmovio al mundo — Por Henri Dunant (*Cruz Roja Cubana*, juin 1941).

---

<sup>1</sup> Cette liste fait suite à celles qui ont été publiées dans le *Bulletin international* en mai 1940 (pp. 409-413), en janvier 1941 (pp. 66-74) et en juillet 1941 (pp. 610-621).

<sup>2</sup> Pour les mois d'avril, de mai et de juin, voir aussi le *Bulletin international*, n<sup>o</sup> de juillet 1941, pp. 616-621.

# Comité International

- ... Red Cross is aiding many war victims (*The Springfield News-Sun*, Springfield, Ohio, 8 juin 1941).
- ... Sull'attività della Croce Rossa di Ginevra (*Riforma della Domenica*, Bellinzone, 21 juin 1941).
- Major General Sir John KENNEDY : The work of the Red Cross in war (*Journal of the Royal Society of Arts*, London, 27 juin 1941).

## JUILLET 1941

- D<sup>r</sup> MITKOVITCH : Le temple de la charité (*Gazette de Lausanne*, Lausanne, 4 juillet 1941).
- ... Switzerland and island of humanity — In middle of European desolation (*The Chattanooga Times*, Chattanooga, Tenn., 6 juillet 1941).
- O.F.I. : A açcao da Cruz Vermeiha (*Republica*, Lisbonne, 6 juillet 1941).
- D<sup>r</sup> HANS MÜLLER : Die Genfer Konvention und das Rote Kreuz (*Freiämter Zeitung*, Wohlen, 8 juillet 1941).
- ... International Red Cross finds war tougher (*Daily News*, Los Angeles, 12 juillet 1941).
- ... Switzerland's great task heavier than in last war (*The Detroit News*, Detroit, 13 juillet 1941).
- ... Packages for captives (*Titusville Star-Advocate*, Titusville, Florida, 18 juillet 1941).
- ... Das Rote Kreuz und die Schweiz (*Basler Nachrichten*, Basel, 23 juillet 1941).
- ... Red Cross aids prisoners (*Toledo Sunday Times*, Toledo, 27 juillet 1941).
- Max HUBER : Dank des Roten Kreuzes (*Thurgauer Zeitung*, Frauenfeld, 29 juillet 1941).
- Max HUBER : Dank an das Schweizervolk (*Burgdorfer Tagblatt*, Burgdorf, 30 juillet 1941).
- D<sup>r</sup> MITKOVITCH : La bienfaisante action du Comité international de la Croix-Rouge (*Tribune de Genève*, 31 juillet 1941).
- ... Die Kartei der sieben Millionen (*Rheinisch Westf. Zeitung*, Essen, 31 juillet 1941).

## AOÛT 1941

- ... La situation chez nos amis suisses (*Lyon-Soir*, Lyon, 1<sup>er</sup> août 1941).



# Comité International

- Gertrud SPOERRI : Die helfende Schweiz (*Tages Anzeiger*, Zurich, 1<sup>er</sup> août 1941).
- J. de CHAMBRIER : La Croix-Rouge — (*Cronaca ticinese*, organo della pro Ticino Sud Americana, Buenos-Aires, 1<sup>er</sup> août 1941).
- J. de CHAMBRIER : L'œuvre du Comité international de la Croix-Rouge (*Messenger de l'Eglise évangélique de langue française de Rio de la Plata*, Buenos-Aires, août 1941).
- E.L. : 7 miljoner krigsfangar pa kortregister i Genève 60.000 postförsändelser pr dag förmedlas till fanglägren i skilda land (*Social Demokraten*, Stockholm, 2 août 1941).
- ... 1,279,239 messages to Locato War's 'Lost' Sent by Red Cross (*New-York Herald Tribune*, New-York, 3 août 1941).
- ... An island of freedom (*New-York Herald Tribune*, New-York, 3 août 1941).
- ... Red Cross reports on war aid (*New-York Herald Tribune*, New-York, 3 août 1941).
- J.J.C. : Les tâches du Comité international de la Croix-Rouge. Comment fonctionne le Service de secours de l'Agence des prisonniers de guerre (*Tribune de Genève*, 5 août 1941).
- André BASTIANI : Schweizer im Dienste der Gefangenenhilfe (*Basler Volksblatt*, Bâle, 6 août 1941).
- Ad F. : Un devoir national : le devoir d'entr'aide (*Coopérateur genevois*, Genève, 7 août 1941).
- ... Red Cross messages locate lost families (*The Montreal Daily Star*, Montreal, 8 août 1941).
- ... « Postman » For prisoners is big task for Swiss (*Toronto Star Weekly*, Toronto, 9 août 1941).
- ... Red Cross work in Switzerland (*The Gazette*, Montreal, 9 août 1941).
- Un collaborateur du Comité international de la Croix-Rouge : Que savez-vous de la Croix-Rouge à Genève ? (*La Femme d'aujourd'hui*, Genève, 9 août 1941).
- ... « C. international ». Cette inscription met à l'abri des bombes et des torpilles les cinq navires qui sont la flotte de la Croix-Rouge. Une nouvelle initiative genevoise : le colis standard anonyme (*Paris-Soir*, 9 août 1941).

# Comité International

Raymond SILVA : Au pays de la paix... De la croix blanche à la croix rouge... les misères de la guerre sont pansées par l'intervention active de la solidarité inlassable au secours des captifs, des enfants, de toutes les victimes misérables de la folie humaine (*Le Petit Journal*, Paris, 10 août 1941).

... Témoignages — Ce qu'un visiteur français a vu à l'Agence des prisonniers de guerre (*Tribune de Genève*, 14 août 1941).

Q.F. : Notes de l'étranger. Comment fonctionne le Service de secours de la Croix-Rouge à Genève (*Le Journal*, Paris, 14 août 1941).

Paul RUEGGER, Ministro di Svizzera in Italia : La Croce-Rossa et la Svizzera. Conferenza tenuta a Milano il 25 aprile 1941 (*La Croix-Rouge* nos 34 et 35 Soleure, 21 et 26 août 1941) ; cf. n° 37, 11 septembre 1941.

E. CLOUZOT, collaborateur du Comité international : Que savez-vous de la Croix-Rouge à Genève ? et de la correspondance des prisonniers ? (*Feuille d'avis du Jura bernois*, Délémont, 23 août 1941).

Betty L. SARGENT : Calor humano frente al dolor de la guerra (*La Nación*, Buenos-Aires, 25 et 26 août 1941).

D<sup>r</sup> R. MITKOVITCH : Dispositions humanitaires. Ce qu'est la Convention de Genève relative au traitement des prisonniers de guerre (*Tribune de Genève*, Genève, 27 août 1941).

## SEPTEMBRE 1941

FI : Das weitverzweigte Rote Kreuz (*Kölnische Zeitung*, Köln, 4 septembre 1941).

Edouard CHAPUISAT : Lettre de Suisse. L'Agence centrale des prisonniers de guerre (*Le Temps*, Paris, 10 septembre 1941).

Paul RUEGGER, Ministro di Svizzera in Italia : La Croce-Rossa et la Svizzera. Conferenza tenuta a Milano il 25 aprile 1941 (*La Croix-Rouge*, n° 37, Soleure, 11 septembre 1941) ; cf. nos 35 et 36, 21 et 26 août 1941).

Ed. CHAPUISAT : L'Agence centrale des prisonniers de guerre (*Oran républicain*, Oran (Algérie), 15 septembre 1941).